



Auvergne, Puy-de-Dôme
Romagnat
Saulzet-le-Chaud
9 rue Jacques-Prévert

Romagnat, la maison R.

Références du dossier

Numéro de dossier : IA63002717
Date de l'enquête initiale : 2021
Date(s) de rédaction : 2022
Cadre de l'étude : opération ponctuelle Patrimoine XXe siècle
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : villa

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : bâti lâche
Références cadastrales : 2021, AM, 480

Historique

Le permis de construire de la Maison R. de Romagnat a été accordé le 21 septembre 1973 (n° 61 945 ; numéro d'ordre dans le Registre communal des permis de construire : 651).

La déclaration d'achèvement des travaux est datée du 4 février 1976.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle

Dates : 1973 (daté par source), 1976 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Michel MANGEMATIN (architecte, attribution par source)

Description

La maison R.*, implantée à Saulzet-le-Chaud, commune de Romagnat, présente de nombreuses similitudes avec la maison Marinier[1] située à Bressolles, dans le département de l'Allier. L'une et l'autre sont des œuvres de l'architecte clermontois Michel Mangematin (en collaboration avec Jean Porte). La maison Marinier date de 1970-1973, elle précède de peu la conception de la maison R.*.

Michel Mangematin est connu pour son enseignement dispensé à l'école d'architecture de Clermont-Ferrand de 1969 à 1993. Il a notamment participé aux réflexions sur les liens entre la philosophie et l'architecture. Il est aussi l'auteur d'une

trentaine de vastes maisons[2], bâties en Auvergne et dans le reste de la France des années 1960 à la fin du XX^e siècle. D'une grande richesse conceptuelle et formelle, ses créations atteignent un niveau de qualité peu fréquent.

Les plans joints au permis de construire de la maison R.* ne rendent pas justice à l'œuvre construite. Peu détaillés et non définitifs, ils ne comportent que les informations indispensables à l'instruction du permis. D'autres dessins, davantage en rapport avec la complexité du bâtiment, sont probablement conservés dans les archives privées de Michel Mangematin.

La maison R.* se trouve un peu au nord de Saulzet-le-Chaud, à environ deux kilomètres au sud de Ceyrat. Desservi par l'ancienne route nationale 89, ce secteur est facilement accessible depuis le centre de Clermont-Ferrand. Dès le début des années 1960, il a connu une évolution périurbaine. Il est de nos jours une zone d'habitation résidentielle peu dense.

La maison R.* profite des qualités paysagères du site. Il s'agit d'un terrain en pente vers l'est qui offre des vues ouvertes sur la Limagne, le puy de Montrognon et le plateau de Gergovie. La maison est implantée sur une longue parcelle rectangulaire orientée est-ouest. Elle se trouve à une soixantaine de mètres de la route qui passe en contrebas. La façade principale fait face à l'est.

Le bâtiment comporte deux niveaux. Un sous-sol partiel semi-enterré, de plain-pied du côté oriental, rachète la dénivellation. Au-dessus, le second niveau apparaît comme un étage du côté oriental, mais il est de plain-pied à l'ouest, ainsi que partiellement au nord et au sud. Le sous-sol abrite un garage (qui forme un avant-corps en façade principale), un vestibule, une salle de jeux, une chaufferie et des pièces de service. Le rez-de-chaussée comporte un séjour-salle à manger, un séjour pour les enfants, un bureau-bibliothèque, une cuisine surélevée (sous laquelle se niche un « coin de feu »), cinq chambres et deux salles d'eau. Un escalier droit intérieur part du vestibule inférieur et débouche face au bureau-bibliothèque. Un autre escalier, plus discret, relie le « coin de feu » à la chaufferie et à la salle de jeux.

Le plan carré de la maison mesure 14 mètres de côté. Il se fonde sur une trame régulatrice composée de carrés de 90 cm de côté. Cette trame ordonne la disposition et les dimensions de la plupart des éléments architecturaux. Elle s'applique notamment à la structure en béton armé du gros-œuvre. Les poutres en béton qui portent le toit-terrasse forment ainsi, à l'intérieur du second niveau, un plafond à caissons carrés, chaque caisson ayant 270 cm de côté (dimension de l'entraxe). Par ses caractéristiques qui mériteraient une analyse approfondie, la maison R.* s'avère hors normes. Quelques aspects peuvent être rapidement évoqués. Extérieurement par exemple, la maison est un parallélépipède divisé horizontalement en deux registres principaux : les murs blancs et le bandeau en béton gris du toit-terrasse. Des baies vitrées sans châssis dématérialisent trois angles du bâtiment. D'autres baies très étroites, à la jonction des murs et du toit-terrasse, sont fermées par des vitraux colorés. À l'intérieur, la lumière diffusée par ces vitraux magnifie la minéralité des matériaux (sol en briques, parois et structure en béton brut de décoffrage). L'emplacement de la cuisine constitue un autre élément remarquable. Placée au centre de la maison, la cuisine est surélevée et ouverte de trois côtés au-dessus d'éléments de mobilier fixes. Un puits de lumière, protégé par une pyramide vitrée, la domine. De manière inaccoutumée, la cuisine s'affirme comme le pivot visuel de la maison ! Elle protège en outre un « coin de feu » situé sous elle. Avec sa cheminée, ses banquettes et ses rayonnages chargés de livres, ce « coin de feu » semi-enterré constitue un abri douillet et protecteur !

* Par souci de confidentialité, les maisons sont désignées par l'initiale du nom du (ou des) commanditaire(s).

[1] Voir « La maison Marinier, Bressolles », dans Christophe Laurent, *Études pour le label Patrimoine du XX^e siècle en Auvergne*, Maison de l'architecture Auvergne - Direction régionale des affaires culturelles d'Auvergne, 2019, 386 p., p. 365-375.

[2] Une sélection de réalisations est présentée dans l'ouvrage suivant : Michel Mangematin, Chris Younès, *Lieux d'être*, Paris, Archibooks - Sautereau éditeur, 2011, 152 p.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton

Plan : plan carré régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, 1 étage carré

Couvrements :

Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture : terrasse

Escaliers : escalier dans-oeuvre

Typologies et état de conservation

Typologies : architecture domestique

État de conservation : bon état

Statut, intérêt et protection

Etude CAM - architecture XXe : Etude de maisons mono-familiales des années 1945-1975 situées sur les 21 communes de Clermont Auvergne métropole, 2021-2023.

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété d'une personne privée

Références documentaires

Documents d'archive

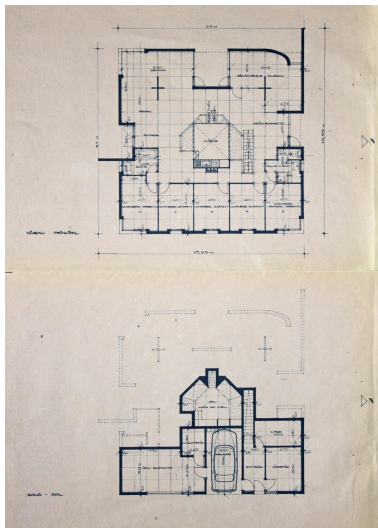
- **permis de construire n° 61 945 accordé le 21 septembre 1973.**

Archives municipales de Romagnat, numéro d'ordre dans le Registre communal des permis de construire : 651

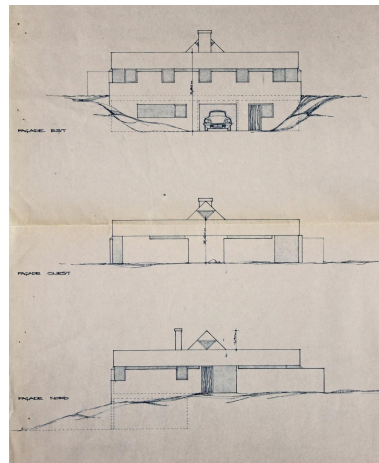
Illustrations



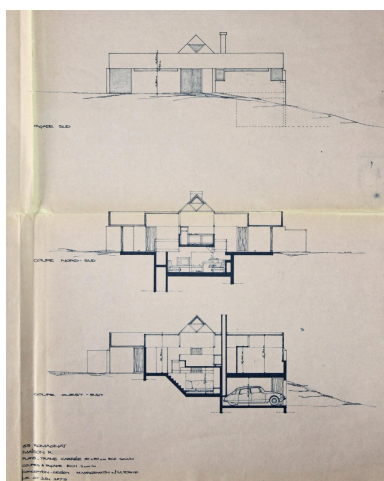
Romagnat, la Maison R., la
façade principale vue du nord-est.
Phot. Christophe Laurent
IVR84_20216302474NUCA



Romagnat, la Maison R., plans
du sous-sol partiel semi-enterré et
du second niveau, 1973, Michel
Mangematin architecte, Jean
Porte collaborateur (Archives
municipales de Romagnat).
Phot. Christophe Laurent
IVR84_20216302471NUCA



Romagnat, la Maison R., la façade
est (principale) et les façades nord
et ouest, 1973, Michel Mangematin
architecte, Jean Porte collaborateur
(Archives municipales de Romagnat).
Phot. Christophe Laurent
IVR84_20216302472NUCA



Romagnat, la Maison R., façade
sud, coupes nord-sud et est-
ouest, 1973, Michel Mangematin
architecte, Jean Porte collaborateur
(Archives municipales de Romagnat).
Phot. Christophe Laurent
IVR84_20216302473NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

ARCHI XXE siècle (Présentation de l'étude CAM) : maisons mono-familiales des années 1945-1975 situées sur les 21 communes de Clermont Auvergne métropole. 2021-2023. (IA63002707) Clermont-Auvergne-Métropole

Auteur(s) du dossier : Christophe Laurent

Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Clermont-Auvergne-Métropole



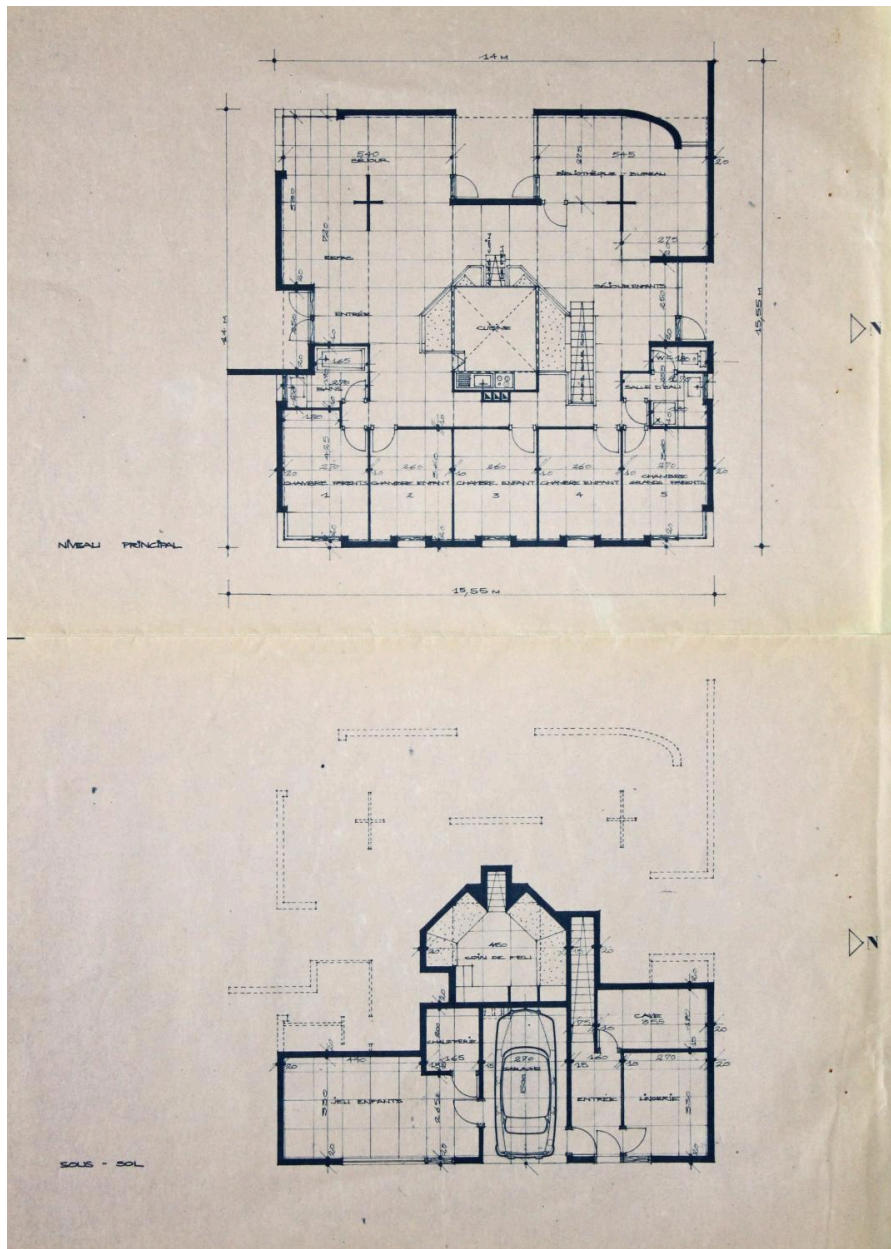
Romagnat, la Maison R., la façade principale vue du nord-est.

IVR84_20216302474NUCA

Auteur de l'illustration : Christophe Laurent

Date de prise de vue : 2021

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Clermont-Auvergne-Métropole
communication libre, reproduction soumise à autorisation



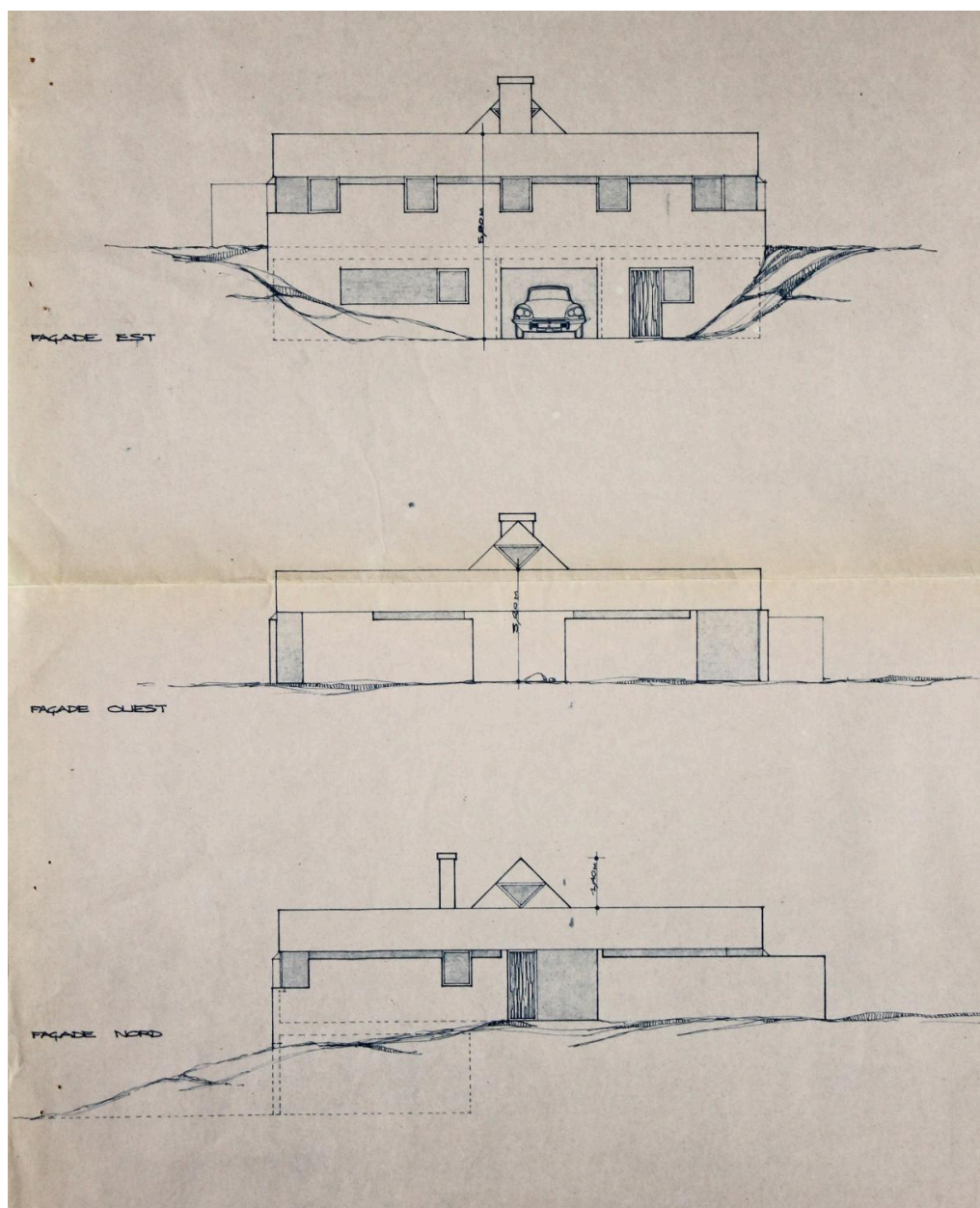
Romagnat, la Maison R., plans du sous-sol partiel semi-enterré et du second niveau, 1973, Michel Mangematin architecte, Jean Porte collaborateur (Archives municipales de Romagnat).

IVR84_20216302471NUCA

Auteur de l'illustration : Christophe Laurent

Date de prise de vue : 2021

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Clermont-Auvergne-Métropole communication libre, reproduction soumise à autorisation



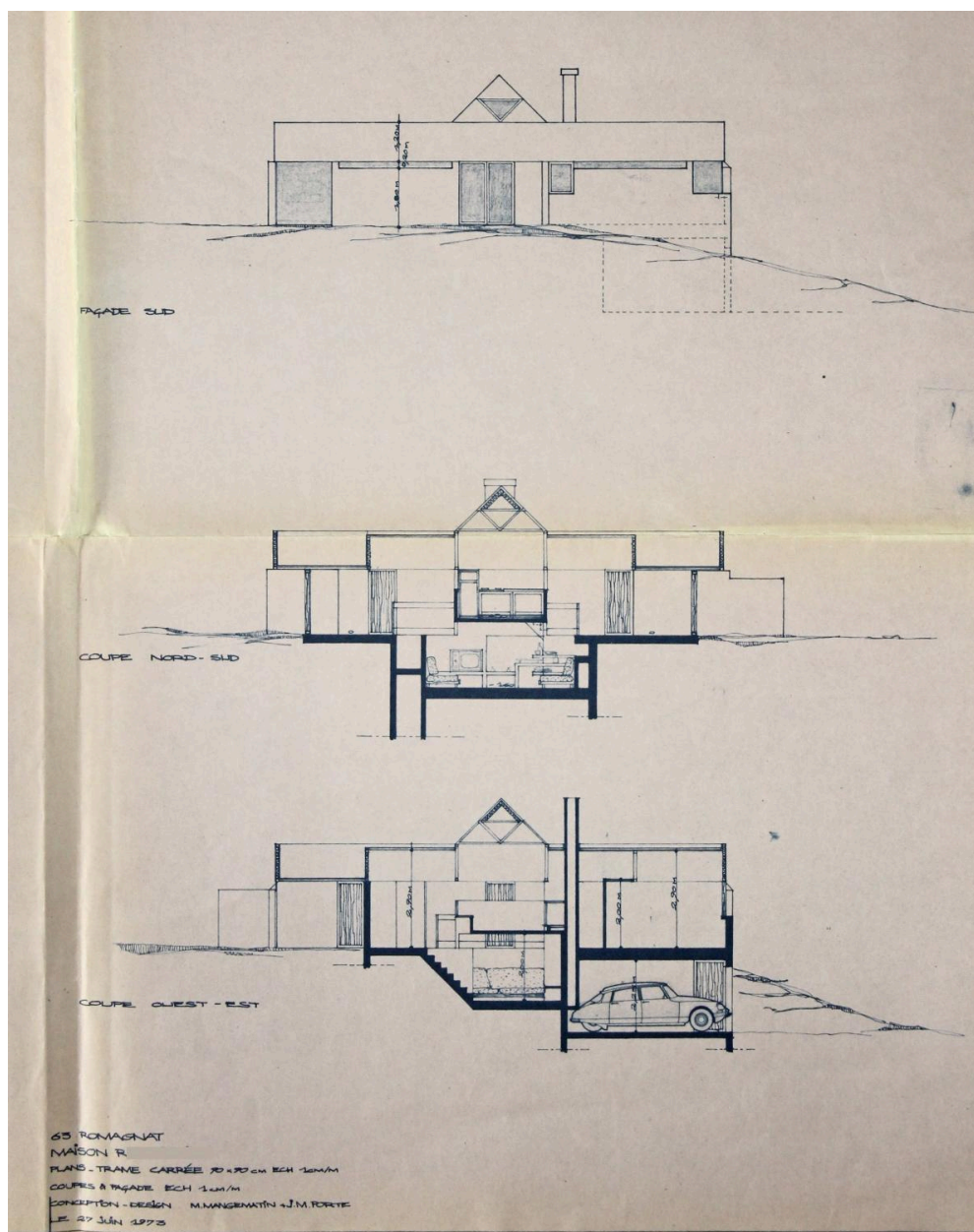
Romagnat, la Maison R., la façade est (principale) et les façades nord et ouest, 1973, Michel Mangematin architecte, Jean Porte collaborateur (Archives municipales de Romagnat).

IVR84_20216302472NUCA

Auteur de l'illustration : Christophe Laurent

Date de prise de vue : 2021

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Clermont-Auvergne-Métropole
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Romagnat, la Maison R., façade sud, coupes nord-sud et est-ouest, 1973, Michel Mangematin architecte, Jean Porte collaborateur (Archives municipales de Romagnat).

IVR84_20216302473NUCA

Auteur de l'illustration : Christophe Laurent

Date de prise de vue : 2021

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Clermont-Auvergne-Métropole communication libre, reproduction soumise à autorisation